



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Agenda social DASCOS du jeudi 3 avril : Cellules de remplacement en CASPE, Instant anim, RSCD AAAS et promotions AAP, vacataires, ASEM

Cellules de remplacement en CASPE (CAR)

La DASCOS a indiqué qu'elle souhaite harmoniser autant que possible le fonctionnement des CAR dans l'ensemble des CASPE, tout en laissant la possibilité à chaque CASPE d'adapter son organisation selon le nombre d'agent.es disponibles.

Une réflexion est en cours pour la création d'un poste d'adjoint au chef de CAR.

Les CAR soulignent les difficultés à assurer le recrutement, faute de temps et de moyens humains.

Certaines CASPE sollicitent les directeurs périscolaires (DP) après le service de l'interclasse, entre 14h et 16h. Nous avons rappelé que cela n'est pas acceptable, car cela empiète sur leur temps de pause réglementaire. Par ailleurs, le **recrutement par les directeurs périscolaires** est optionnel, au **volontariat** des collègues.

Nous avons proposé :

- De **revoir les horaires des DP** pour leur permettre de commencer plus tôt le matin (avec génération de **JRTT supplémentaires**), ce qui leur donnerait du temps pour avancer sur l'administratif et participer plus efficacement aux recrutements
- En attendant cette évolution, que le recrutement se fasse uniquement le matin, entre 9h30 et 11h, afin de valoriser cette mission essentielle, avec **versement d'heures supplémentaires** pour les agent.es volontaires mobilisé.es.

La DASCOS a indiqué avoir entendu ces propositions...A suivre.

Un chef de CAR a précisé qu'il reçoit plus de 50 candidatures par semaine, mais qu'il ne parvient à recruter que 4 à 5 personnes par mois.

Cela illustre l'urgence de repenser les modalités de recrutement : en attendant, **ce sont les écoles, les équipes d'animation et les enfants qui subissent les conséquences d'un encadrement insuffisant.**

Instant Anim

La DASCOS se satisfait d'un taux de remplacement de 54 % via l'application et de 27% % des créneaux disponibles pourvus.

Nous avons souligné, qu'en miroir, 46 % des demandes de remplacement ne sont pas pourvues, soit plus de **11 000 demandes de remplacements non assurées et plus de 20 000 créneaux disponibles non pourvus** entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 décembre 2024 !

Ce sont donc autant de **situations de sous-effectif dans les écoles parisiennes** : c'est très inquiétant.

AAAS / AAP

Les 385 nouveaux.velles lauréat.es du RSCD AAAS seront prochainement affecté.es dans les CASPE.

Parmi elles.eux, **123 agent.es contractuel.les** seront titularisé.es, ce qui permettra la contractualisation de vacataires ou l'augmentation de quotité de temps de travail des collègues déjà contractuel.les.

La DASCO a précisé que chaque CASPE devra contractualiser de nouveaux collègues avant fin juin.

Concernant les promotions aux choix, **environ 25 AAAS accèderont à la catégorie B dans le corps des AAP.**

La DASCO a indiqué travailler sur la répartition du nombre de postes attribués par CASPE.

Vacataires

Les vacataires pourront désormais exercer une **activité syndicale** en bénéficiant de CTS (Crédit de Temps syndicaux) pour militer et de CFS (Congés de Formation Syndicale) pour se former.

Ils seront rémunérés sur leur temps de décharge syndicale, à hauteur de la vacation qu'ils devaient assurer.

Retrouvez toutes les **autres avancées récentes portées et obtenues par notre syndicat pour les vacataires**, [ICI](#).

Par ailleurs le taux horaire de **vacation des samedis matin** sera désormais aligné sur celui de l'étude surveillée, soit **21,17 € brut**.

ASEM

Les groupes de travail sur les conditions de travail des ASEM vont bientôt être lancés.

La DASCO invite les organisations syndicales à participer à une journée de pré-travail avant le démarrage officiel. Comme nous l'écrivions récemment, **la reconnaissance au travail des ASEM passe essentiellement par de meilleures conditions de travail** (1 ASEM par classe, des brigades de remplacement renforcées, des temps de réunions hebdomadaires avec les équipes d'animation...), **des possibilités d'évolutions statutaires et l'amélioration des rémunérations**, voir [ICI](#).

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com